

PREINFA Prevención Informatizada Aplicada, SL

Travailler avec Sécurité, le meilleur investissement

PREINFA travaille pour la sécurité de vos travailleurs et la stabilité de votre entreprise.

Adéquation des Machines.

Coordination de Sécurité et Salut en phase de projet et exécution.

Service de Prévention d'Autrui.

Contrôle, surveillance, formation et information, évaluation des risques, tout dans un même paquet de gestion. Soutien Spécialisé et élaboration d'une Normative spécifique.

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE.



Índex

1. PRESENTATION DE PREINFA.....	3
1.1. Qui sommes-nous?	3
1.2. Notre philosophie d'entreprise.....	3
1.3. Vision de futur.....	3
1.4. Avantages offerts par PREINFA.....	4
1.5. Capacité de PREINFA.....	4
1.6. Ressources Humaines.....	4
2. ACCRÉDITATIONS OFFICIELLES.	5
2.1. Service de Prévention d'autrui.	5
2.2. Entreprise Homologué par l'IES.....	5
2.3. Entreprise Homologué par la Fondation du Travail de la Construction.....	5
2.4. Entreprise Homologué par la Fondation du Métal.....	5
3. DOMAINES DE TRAVAIL.....	6
3.1. Bureaux Technique.	6
3.1.1. Prévention, Qualité et Environnement.	6
3.1.2. PAU – Plans d'Auto-protection.	7
3.1.3. Ingénierie.	7
3.2. Support Technique.....	8
3.2.1. Internationalisation.....	8
3.2.2. Adéquation des Équipes de Travail (RD 1215/97) et Machines (RD 1644/08).	9
3.2.3. Support Technique spécialisé de Prévention des Risques du Travail (Loi 31/95, OHSAS 18000:2007).	9
3.2.4. Qualité (UNE EN ISO 9001) et Environnement (UNE EN ISO 14001).....	10
3.2.5. Coordination de Sécurité et Salut en phase de Projet et d'Exécution (RD 1627/97).	10
3.2.6. Coordination d'Activités de l'Entreprise (RD 171/04).	10
3.2.7. Département de Formation Spécifique.....	10
3.2.8. Service de Prévention d'Autrui (RD 39/97).....	11
3.2.9. Surveillance de l'œuvre et Control de l'Atelier.	11
3.2.10. Visado de Cálculo por Colegiado Competente.	11
3.2.11. Direction Facultative.....	11
3.3. Département Informatique.....	12
3.3.1. Qu'est-ce que <i>PGS Preventium Global System</i> ®?	12
3.3.2. Service après-vente.	13
3.3.3. Protection des Données Confidentielles.....	13
4. LES CLIENTS.	14

1. Présentation de **PREINFA**.

1.1. Qui sommes-nous?

PREINFA est conçu pour offrir au marché, des services d'Ingénierie et Sécurité, muni d'une vision de futur, avec l'objectif d'améliorer le contrôle et la gestion de la Prévention des Risques du Travail. Également de réduire le nombre d'accidents existants actuellement au travail et qui constitue une énorme préoccupation pour notre société.

Notre offre est basée sur la qualité technique et de service au client.

Depuis sa création PREINFA a acquis une considérable croissance dans son domaine. De plus, les perspectives de futur sont très positives, étant donnée la qualité de nos produits.

1.2. Notre philosophie d'entreprise.

Notre philosophie, qui a été assumé par tous les intégrants de l'entreprise, est basé sur le compromis individuel par gout de l'effort personnel et pour le bien de l'entreprise, tout en gardant une étique dans tout service offert.

1.3. Vision de futur.

Notre vision est de devenir un consultant prestigieux dans le domaine de la Prévention des Risques du Travail, spécialisée dans le secteur de la construction, plus concrètement dans les travaux publics. Mais aussi, le leader dans la distribution de solutions informatisées de contrôle, gestion et prévention des risques du travail pour des entreprises de différents secteurs comme la construction, l'industrie, l'environnement, etc. Avec l'objectif d'aider au développement de ces entreprises, aussi bien que a notre croissance, au fur et à mesure.

1.4. Avantages offerts par **PREINFA**.

Quelle meilleure option que de travailler avec une entreprise qui offre une solution informatisée de grande qualité et le conseil technique nécessaire de façon rapide et en continu, avec le soutien de sa correspondante documentation technique nécessaire pour l'administration publique. On vous aidera à améliorer et faciliter votre travail quotidien dans la Prévention des Risques du Travail.

1.5. Capacité de **PREINFA**.

PREINFA, possède une organisation expérimentée dans les projet en équipe, intégrant des disciplines très variées, tout ce là avec un capacité de gestion et de ressources qui assure l'assignation des moyens nécessaires n'importe quel moment pour la réussite des objectifs établis, dans les temps et de qualité.

1.6. Ressources Humaines.

Aujourd'hui, **PREINFA** dispose d'une équipe permanente dont plus de 80% sont ingénieurs. De ressources humaines hautement qualifiés, organisées en équipes pluridisciplinaires pour chaque travail. Les équipes sont coordonnées par un directeur de projet qui optimise les capacités technologiques et de gestion pour offrir le meilleur serviceio.

PREINFA est composée par une équipe pluridisciplinaire de professionnels: techniciens supérieurs en Prévention des Risques du Travail, techniciens et programmeurs informatiques, conseillers juridiques et financières, avec un but commun d'offrir un service total à nos clients en matière de Prévention des Risques du Travail.

2. Accréditations officielles.

2.1. Service de Prévention d'autrui.

PREINFA est reconnu comme une Entité Accréditée de Service de Prévention d'autrui, selon la résolution SP-117-B, de la Délégation Territoriale de Barcelone du Département du Travail de la Generalitat de Catalunya, dans les domaines Techniques de la **Sécurité au Travail, Hygiène industrielle, Ergonomie et Psychosociologie appliquée.**

2.2. Entreprise Homologué par l'IES.

PREINFA est homologué par IES -Institut d'Études de la Salut- comme une entreprise de formé pour réaliser des cours DEA pour le personnel médical d'installations non hospitaliers.

2.3. Entreprise Homologué par la Fondation du Travail de la Construction.

PREINFA est homologué pour réaliser une formation en matière de Prévention des Risques du Travail du *IV Convention Collective Général du Secteur de la Construction* selon le registre **0505080035**.



2.4. Entreprise Homologué par la Fondation du Métal.

PREINFA est homologué pour réaliser une formation en matière de Prévention des Risques du Travail de *l'Accord de l'État du Secteur du Métal qui n'est pas considérée au IV Convention Collective Général du Secteur de la Construction.*

3. Domaines de Travail.

La vaste gamme de nos services peuvent être offerts à tous les agents de l'étendu processus de la construction, c'est-à-dire :

- Administration Publique.
- Promoteurs privés et institutionnels.
- Projecteurs.
- Ingénieries et cabinets de Conseil.
- Constructeurs.
- Industrielles.
- Entreprises sous-traitistes.
- Gérant d'exécution de projets.

En outre, aucune entreprise rapportée dans le secteur de la construction, industrie ou services.

3.1. Bureaux Technique.

Notre bureau technique est vraiment spécialisé dans le développement de Projets (Études et plans de Santé et Sécurité) d'édification, travaux publics et travaux de maintenance. De plus, l'entreprise réalise une préparation de documents de sécurité d'œuvres de construction : échafaudage, plans d'urgence pour immeubles et installations, et plans de travail avec l'amiante.

3.1.1. Prévention, Qualité et Environnement.

- Études de Sécurité et Salut.
- Plans de Sécurité, Salut y Annexes.
- Plans d'Emergence.
- Plans d'échafaudage.
- Plans de Travail avec l'Amiante.

3.1.2. PAU – Plans d’Auto-protection.

PREINFA est accréditée comme une équipe technique compétent pour l’élaboration et implantation de Plans d’ Autoprotection (PAU), en accord avec le Décret 82/2010, du 29 de Juin, dans lequel figure le catalogue d’activités et centres obligés a adopter des mesures d’autoprotection et se fixe le contenu de ces mesures. L’accréditation permet l’élaboration des suivants PAUs:

- Plans d’auto- protection des activités et des centres d’intérêt pour la protection civile locale. (Anexo I.C. del Decreto 82/10)
- Plans d’autoprotection des activités et des centres d’intérêt pour la protection civile en Catalogne dans le secteur 6: concours public, usage administratif et commercial, santé, éducation, logement public et d'autres.

(Annexe I.A. y I.B. du Décret 82/10)

3.1.3. Ingénierie.

- Licence et Légalisation d’Activités.
- Projets Techniques et d’Œuvre.
- Calcul de Structure Métallique.
- Calcul de Structure de Béton Armé.
- Calcul de fondations.

3.2. Support Technique.

Notre département de Support Technique est composé par une équipe pluridisciplinaire hautement qualifié avec beaucoup d'expérience dans tous les types de Projets et Œuvres.

Nos techniques diplômées, avec une formation spécifique en prévention de risques du travail, sont désignés par les administrations publiques correspondantes comme techniques compétents, coordinateurs en phase de projet et exécution d'œuvre en matière de sécurité et salut, sur demande à travers de l'école professionnelle.

3.2.1. Internationalisation.

PREINFA est une ingénierie situé principalement en Barcelone et a des contacts établis avec les Gouvernements étrangers pour Licitations d'Œuvres Publiques. En plus, nous sommes on disposition de travailler avec Œuvres Privés, Services liés à la Construction, les Installations, les Maintenances et les Produits.

Nous travaillons avec nos clients pour offrir les suivants services:

- Analyse de la situation actuelle.
- Elaboration d'un Plan Stratégique d'Internationalisation.
- Sélection du canal de vente (Travaux publics, privés, services, etc.)
- Recherche de personnel spécialisé.
- Elaboration actualisé du budget.
- Assistance et soutien dans le pays de destination.
- Recherche de possibles subventions.

3.2.2. Adéquation des Équipes de Travail (RD 1215/97) et Machines (RD 1644/08).

Le but c'est la réalisation des travaux nécessaires pour la RÉALISATION D'ADAPTATION DE MACHINES INDUSTRIELLES, selon le DÉCRET ROYAL 1215/97, RD 1644/08 ou 1435/92

- Compilation d'information sur les machines des travaux.
- Compilation de législations et affectations juridiques sur les machines des travaux.
- Analyse des informations et législation.
- Mise en place d'un dialogue entre les différents partenaires pour la validation des procédures, formulaires et rapports.
- Génération des procédures de travail et d'étude à effectuer.
- Exécution du RD 1215/97 "in situ".
- Photographie et vidéo des machines et génération d'un plan de situation.
- Création de rapports techniques sur la base des informations obtenus.
- Spécification des mesures à effectuer.

3.2.3. Support Technique spécialisé de Prévention des Risques du Travail (Loi 31/95, OHSAS 18000:2007).

- Mise en place d'un dialogue entre les différents partenaires.
- Organisation de la prévention. Création et maintenance de la documentation pour l'incorporation correcte des Entreprises, Travailleurs et Machines dans le Centre de Travail.
- Planification de la prévention dans le Centre de Travail. Identification et planification des objectifs en matière de prévention des risques du travail. Planification documentaire de formation et objectifs.
- Adaptation au travail des sous-traitants.
- Actualisation de l'Évaluation de Risques et du Plan de Sécurité et Salut demandé par l'Entrepreneur Principal en fonction du processus d'exécution de l'Œuvre, de l'Évolution des travaux et des possibles incidences ou modifications que peut avoir l'œuvre.
- Communication, analyse et recherche sur les incidents et accidents survenus aux travailleurs sous-traitants par le Client dans le Centre de Travail.

3.2.4. Qualité (UNE EN ISO 9001) et Environnement (UNE EN ISO 14001).

Cette norme internationale établit les exigences d'un Système de Management de Qualité et Environnement et sera utilisé par l'entreprise pour démontrer sa capacité à répondre aux exigences des clients et des secteurs intervenants, et pour évaluer la capacité des acteurs internes et externes.

L'identification systématique et la gestion des différents processus utilisés dans l'entreprise, et en particulier les interactions entre ces processus peuvent être dénommées comme « la gestion des processus ».

L'accomplissement des exigences des clients et des autres acteurs concernés, sont utilisés comme rétro alimentation pour évaluer et valider si on a atteint les objectifs fixés par la Direction.

3.2.5. Coordination de Sécurité et Salut en phase de Projet et d'Exécution (RD 1627/97).

Coordination en matière de sécurité et salut des travailleurs -prévu au R.D 1627/97 du 24 d'Octobre- afin qu'on établi le minimum de sécurité et santé dans la construction (BOE 25/10/97), pour aider à prévenir le risque d'interventions simultanées ou successives des entrepreneurs, des sous-traitants et des professionnels libérales dans la phase l'exécution des œuvres.

3.2.6. Coordination d'Activités de l'Entreprise (RD 171/04).

Selon l'article 24 de la Loi 31/1995, du 8 de Novembre, de Prévention des Risques du Travail, en référence a la coordination des activités de l'entreprise, avec l'objectif de prévenir les risques des interventions simultanées ou successives des entrepreneurs, des sous-traitants et des professionnels libérales dans la phase l'exécution des œuvres. De la même façon, le Décret Royal 171/2004.

3.2.7. Département de Formation Spécifique.

PREINFA donne des cours de formation pour toutes les entreprises de n'importe quel secteur, avec une personnalisation selon les besoins du client.

- Formation en Prévention des Risques du Travail.
- Premiers secours.
- Ingénierie.
- Au besoin du client.

3.2.8. Service de Prévention d'Autrui (RD 39/97).

Prestation de conseils et de collaboration pour développer les travaux d'un **service de prévention d'autrui**, selon la loi 31/95, du 8 Novembre, de Prévention des risques du Travail, ainsi que ses modifications postérieures et les Règlements des services de prévention, approuvé par le Décret Royal 39/1997, du Janvier 17.

Selon l'article 31.3 de la Loi 31/95, de Prévention des Risques du Travail, et la Loi 54/2003 de réforme, les services de prévention doivent être capable de donner a l'entreprise le conseil et collaboration nécessaire en fonction du risque existant:

- *Conception, mise en œuvre et l'application d'un plan de prévention des risques du travail, permettant l'intégration de la prévention dans l'entreprise.*
- *Plan de prévention des risques du travail, évaluation des risques et planification des activités de prévention qui peuvent affecter la sécurité et la santé des travailleurs dans les conditions prévues à l'article 16 de cette loi.*
- *Planification des activités de prévention et détermination des priorités dans l'adoption de mesures préventives appropriées. Sans oublier la surveillance de l'efficacité.*
- *Information et formation des travailleurs.*
- *Prestation de premiers secours et plans d'urgence*

3.2.9. Surveillance de l'œuvre et Control de l'Atelier.

3.2.10. Visado de Cálculo por Colegiado Competente.

Les techniques de notre entreprise sont de l'illustre École d'Ingénieurs de Ponts, Chaussés et Canaux et de l'École Official d'Ingénieurs Industriels.

3.2.11. Direction Facultative.

PREINFA offre à nos clients une équipe pluridisciplinaire de professionnels qui portent la responsabilité de diriger les œuvres d'une construction ou industrie. Parmi ses responsabilités, superviser la bonne exécution des œuvres selon le projet d'architecture et / ou civile. De même que le contrôle de qualité des matériaux et leur correcte application.

L'entreprise effectue des inspections de surveillance, et contrôle tous les aspects nécessaires pour le correct développement du travail de construction, suivant la conformité aux lois, règlements et sécurité.

3.3. Département Informatique.

PREINFA réalise l'implantation ou gestion du programme informatique **PGS Preventium Global System®** aux entreprises et Centres de Travail.

3.3.1. Qu'est-ce que **PGS Preventium Global System®**?

PGS Preventium Global System® c'est l'outil informatique qui va nous permettre de prendre un contrôle efficient de notre entreprise en relation a la documentation nécessaire : travailleurs, machines, entreprises, œuvres, sous-traitants, prévention des risques du travail (formation, accidents, visites médicales, législation, etc.)

L'application de ce système de travail dans son entreprise garantit un contrôle correct des exigences actuelles et de futur dans le domaine de la Prévention des Risques du Travail.

Facilite la gestion de l'entreprise et la renforce pour être plus compétitif, en obligeant à accomplir la réglementation existant.

L'implantation du programme **PGS Preventium Global System®** minimise le risque d'accidents de travail et de sanctions administratives. En bref, **PGS Preventium Global System®** protège et enrichit votre entreprise.

3.3.2. Service après-vente.

Le client achète un produit qui évolue avec les changements possibles dans la législation actuelle, par conséquent, il a droit aux services suivants:

- L'assistance téléphonique pour les possibles consultes fonctionnelles relatives à l'application.
- Connexion Internet à distance pour vérifier les incidents fonctionnels
- I+D+i.
- Actualisations vers nouvelles versions des modules acquis.
 - Adaptations en raison des modifications légales ou réglementaires.
 - Améliorations fonctionnelles que le fabricant juge d'intérêt général.
 - Améliorations technologiques et e performance du système.

3.3.3. Protection des Données Confidentielles.

À cause de la sensibilité de l'information traitée par en **PREINFA** en raison du caractère personnel et sur la santé de travailleurs, le système à été fourni d'une sécurité nécessaire selon les exigences de «la Ley Orgánica de Protección de Datos (L.O.P.D.)».

4. Les Clients.



TRACTAMENT METROPOLITÀ DE
FANGS S.L.

www.preinfa.com

Mare de Deu de Montserrat 226.
CP 08041. Barcelona. Espagne.

Teléfono: +34 934 369 528 / +34 617 398 315

FAX: +34 901 709 076

PREINFA.

e-mail: comercial@preinfa.com